

# Approvisionnement du marché bananier européen

## Nouveau record !

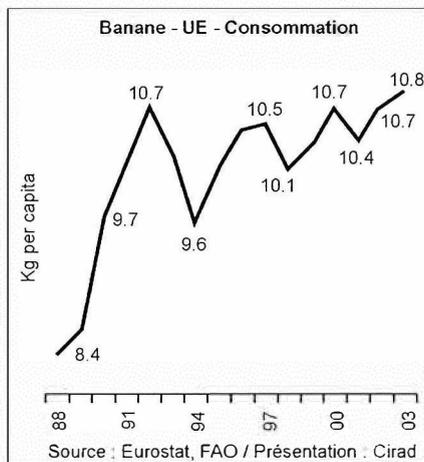
Pour la dernière année à 15 membres, l'Union européenne a accroché un nouveau record. Selon Eurostat, la consommation de banane a dépassé les 4.1 millions de tonnes pour 2003. C'est 50 000 tonnes de plus qu'en 2002, soit à peine plus de 1.2 % de croissance. Cette modeste augmentation cache des évolutions marquées par type d'origine. Le Cameroun s'arroge de nouvelles parts de marché. Les ACP Caraïbes continuent de décrocher. L'Equateur reflue alors que le Costa Rica progresse. La Colombie et Panama se maintiennent. La production communautaire cède un peu de terrain. L'équilibre sur le marché reste à peu près le même : origines dollar 63 %, origines ACP 19 % et origines communautaires 18 %. La consommation par habitant s'établit juste en dessous de 11 kg, en très légère hausse.

La banane communautaire est en recul en 2003, de l'ordre de 36 400 tonnes, à 754 216 tonnes. Toutes les origines majeures reculent cette année. C'est la Martinique, avec une perte de 20 000 tonnes, qui présente les plus mauvais résultats, suivie par la Guadeloupe, avec 9 500 tonnes de moins. La banane communautaire est environ de 100 000 tonnes en deçà de la quantité maximale ouvrant droit à aide compensatoire (854 000 tonnes). Elle détient environ 18 % du marché européen.

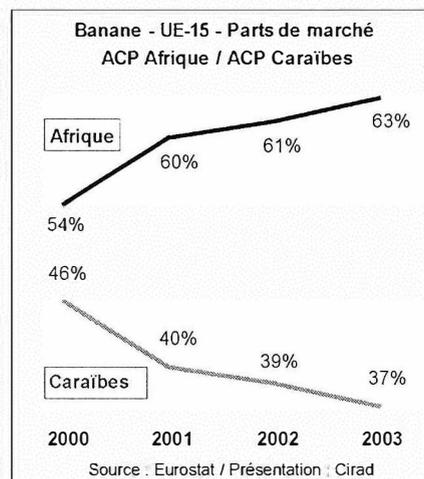
Après deux années de relative stabilité, c'est pour les bananes ACP que la situation a le plus évolué entre 2002 et 2003. Il faut remonter à 1996 pour trouver un niveau d'importation aussi important. Quelque 786 317 tonnes de bananes ACP ont été consommées dans l'UE. C'est la toute première fois que les ACP dépassent leur contingent tarifaire, fixé actuellement à 750 000 tonnes. Certaines quantités sont donc importées au titre des contingents A et B, en concurrence donc avec les bananes dollar.

### Un Cameroun dynamique

Le Cameroun fait 63 000 tonnes de mieux qu'en 2002, soit une augmentation de plus de 27 %. Belize, le producteur ACP centraméricain, réalise une excellente année 2003 après de graves aléas climatiques en 2002 : 93 % de mieux, soit une hausse de 35 600 tonnes. La République dominicaine continue sur sa lancée avec 12 200 tonnes de plus et un taux de croissance proche de 13 %. Elle a quasiment doublé ses exportations



vers l'UE en seulement trois ans. Côté perdants, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Dominique continuent leur descente aux enfers. Ces trois pays reculent de plus de 35 000 tonnes. La Côte d'Ivoire marque aussi le pas. Elle est en recul de près de 9 000 tonnes. Le Surinam a repris ses exportations depuis le début de l'année 2004, après les avoir arrêtées en 2003. L'écart entre ACP Afrique et ACP Caraïbes se creuse un peu plus cette année



encore. Les ACP africains gagnent encore deux points de parts de marché, à 63 %. La forte poussée des exportations du Cameroun et la faiblesse chronique de la production dans la Caraïbe expliquent bien évidemment cette situation. Les ACP, toutes origines confondues, représentent 19 % de l'approvisionnement du marché européen.

Les fournisseurs dollar constituent le type d'origine le plus représenté. Ils détiennent 63 % du marché pour un total importé dans l'UE-15 de 2 575 815 tonnes. Si l'on compare ce chiffre aux quantités maximum autorisées par l'UE au titre des contingents tarifaires A et B (2 653 000 tonnes), il apparaît que les quotas dollar sont utilisés à hauteur de 97 %. Compte tenu des techniques de gestion des quantités, on peut considérer que les origines dollar ont utilisé en quasi-totalité leurs droits à exporter vers l'UE. C'est en tout cas le taux de saturation le plus important depuis la création de l'OCM Banane.

Côté origines, les quatre fournisseurs latino-américains (Equateur, Costa Rica, Colombie et Panama) détiennent 97 % de l'offre en banane dollar. Après la très forte poussée qu'a connue l'Equateur en 2002 (record absolu avec près de 830 000 tonnes), on assiste en 2003 à un léger reflux, de l'ordre de 30 000 tonnes. Le Costa Rica contrebalance cette baisse et gagne près de 36 000 tonnes. La Colombie et le Panama sont stables. Le Brésil progresse cette année encore de près de 30 %. Il s'installe à la cinquième place des fournisseurs dollar et à la neuvième place toutes origines extra-communautaires

confondues. Le Honduras s'effondre petit à petit sur le marché européen, privilégiant les Etats-Unis. Il passe de justesse la barre des 10 000 tonnes, soit un dixième de ce qu'il expédiait vers l'UE en 2000.

Les données Eurostat montrent une quasi absence de réexportations vers les pays-tiers (6 011 tonnes en 2003 contre 35 000 en 2000). En revanche, elles montrent des échanges très importants entre les Etats membres. Le commerce intra-communautaire s'élève à 1.6 million de tonnes. Près de 40 % des fruits consommés dans l'UE font l'objet d'un échange entre Etats membres. Cinq pays réalisent 90 % de ce commerce intra-européen : Belgique, Allemagne, France, Pays-Bas et Italie. Le niveau de ces réexportations est fonction des relations qu'entretient un Etat membre avec un pays producteur, du statut de producteur européen ou de simple importateur, du degré d'ouverture du marché, de la présence de ports d'envergure internationale, de la position géographique de l'Etat membre, etc. Dans ce contexte, on peut souligner que la France cumule à des degrés divers ces fonctions : liens historiques avec les producteurs africains, producteur (Martinique et Guadeloupe), marché très concurrentiel car très ouvert à toutes les origines, quelques ports sur deux façades maritimes (Atlantique et Méditerranée) et position géographique centrale en Europe.

Banane — UE 15 — Importations			
Tonnes	2002	2003 provisoire	Delta 2003/2002 (%)
<b>Extra-UE-15, dont</b>	<b>3 287 936</b>	<b>3 362 132</b>	<b>+ 2</b>
Equateur	828 822	798 462	- 4
Costa Rica	686 820	722 546	+ 5
Colombie	665 723	671 597	+ 1
Panama	307 047	303 471	- 1
Cameroun	229 913	292 692	+ 27
Côte Ivoire	210 788	201 952	- 4
République dominicaine	97 331	109 434	+ 12
Belize	38 178	73 806	+ 93
Brésil	36 053	46 421	+ 29
Jamaïque	40 600	41 775	+ 3
Ste Lucie	49 313	32 520	- 34
St Vincent	32 520	20 911	- 36
Venezuela	9 276	11 981	+ 29
Honduras	20 396	10 798	- 47
Dominique	17 467	10 472	- 40
Pérou	5 311	5 393	+ 2
Guatemala	49	1 685	+ 3 311
Chili	225	1 183	+ 425
Ghana	3 201	928	- 71
Bahamas	0	730	-
Canada	189	616	+ 225

Source : Eurostat

### Consommation en hausse

La consommation européenne de banane par habitant s'élève à 10.8 kg, 100 g de plus qu'en 2002. A périmètre constant (post-élargissement de 1995), la consommation a augmenté de 700 g par habitant entre 1995 et 2003. C'est 7 % de mieux alors que la population s'accroissait dans le même temps de moins de 2 %. Du fait d'un flux intra-frontalier important, parfois mal évalué, et d'une production européenne non intégrée aux statistiques douanières, il est délicat de calculer la consommation de banane dans

chaque Etat membre. Tout en étant conscient de ces limites, on peut tout de même remarquer que l'écart entre les plus gros et les plus petits consommateurs européens est très important : de 1 à plus de 3. La Suède détient le record européen puisqu'elle consomme 20.4 kg par habitant. La Grèce est, quant à elle, à seulement 6.4 kg. On écartera de l'analyse le chiffre aberrant pour la Belgique-Luxembourg de seulement 4.6 kg ■

Denis Loeillet, Cirad-flhor  
denis.loeillet@cirad.fr

### Union européenne — Evaluation de l'approvisionnement en banane — en tonnes

#### Type ou origine des bananes

Année	ACP				Sous-total	Exports	Approvisionnement net
	Communautaires	12 ex-ACP traditionnels	Rép. dom et autres ACP	Autres (\$)			
1988	719 270	513 043	344	1 644 100	2 877 431	17 265	2 860 166
1989	698 925	542 628	855	1 716 500	2 959 541	13 415	2 946 126
1990	710 635	617 578	3 829	2 024 248	3 356 758	36 219	3 320 539
1991	695 402	584 516	9 681	2 286 019	3 577 837	53 468	3 524 369
1992	711 191	641 005	38 492	2 365 883	3 757 265	39 689	3 717 576
1993	646 242	683 583	61 662	2 219 721	3 614 083	36 138	3 577 945
1994	584 622	639 742	86 007	2 102 303	3 413 852	58 044	3 355 808
1995	658 206	687 162	75 046	2 405 180	3 827 352	43 082	3 784 270
1996	684 605	733 467	61 184	2 471 263	3 955 942	30 598	3 925 344
1997	810 537	640 532	46 520	2 464 412	3 968 003	16 571	3 951 432
1998	786 232	554 025	55 730	2 426 419	3 828 247	26 448	3 801 799
1999	729 303	631 548	42 125	2 522 455	3 927 751	27 359	3 900 392
2000	782 176	693 952	59 734	2 528 170	4 067 154	35 327	4 031 827
2001	767 268	639 104	89 672	2 474 665	3 970 709	34 284	3 936 425
2002	790 622	625 606	100 846	2 554 508	4 071 582	8 011	4 063 571
2003	754 216	674 576	111 741	2 575 815	4 116 348	6 011	4 110 337

(1) De 1988 à 1993 inclus : Eurostat + données Commission européenne pour Madère et la Grèce. A partir de 1994 : données aide compensatoire.

(2) Cameroun, Côte d'Ivoire, Somalie, Cap Vert, Madagascar, Belize, Ste Lucie, Jamaïque, Dominique, St Vincent, Grenade, Surinam.

(3) Données Eurostat : toutes importations hors banane communautaire et ACP.

(4) Bananes dédouanées (mises en libre pratique) dans un des Etats membres de l'UE puis exportées hors UE-15.

**Note générale :** Avant 1994 : bananes dessert + plantains / A partir de 1994 : bananes dessert. Avant 1995 : UE-12 / A partir de 1995 : UE-15. Pour les bananes ACP et dollar et pour les réexportations, l'étude porte sur les données d'importations extra-communautaires. Dans le but d'obtenir des résultats comparables, les règles de fonctionnement de l'OCM banane (version de 1993) ont été appliquées aux données à partir de 1988. Parution des résultats dans le supplément d'Info Banane n°71 édité par le Cirad-flhor pour l'Odeadom.

Source: Eurostat (CD ROM sup 2-1997, sup 2-2002 et 4-2004), Commission européenne / Traitement : Observatoire des marchés du Cirad-flhor